



LE BIGNON

LES ARCHERS DU BIGNON

vous invitent à venir participer au

Fédéral

DIMANCHE 31 mai 2009

terrain de foot ball

HORAIRES (2 départs)

	matin	après midi
- ouverture du greffe :	08 h 00	13 h 00
- inspection du matériel :	08 h 30	13 h 30
- échauffement (30 à 45 mn) :	08 h 40	13 h 40
- début des tirs :	09 h 15	14 h 15

Règlement :

- tir au rythme ABC
- volées de 6 flèches
- passeport et certificat médical à jour
- tenue blanche ou tenue de club exigée

Classements

individuel

- Arc classique : par catégorie
- AMP : par catégorie

par équipe

Les équipes devront être inscrites au greffe avant le début du 1^{er} tir (3 à 4 Archers par équipes de même type d'arc à la distance de 70 mètres)

Récompenses

- aux trois premiers de chaque catégorie
- aux meilleures équipes

Inscriptions

licences adultes : un tir : 7 € 2 tirs : 12 €

licences jeunes : un tir : 4 € 2 tirs : 6 €

elles doivent parvenir pour **le mercredi 27 mai** par courrier adressé à :

Yannick Brelet

4 rue du PréColas

4414 LE BIGNON

(chèque libellé à l'ordre des Archers du Bignon)

Renseignements :

02 40 26 16 07 ou mail : yannickbrelet@orange.fr

au plaisir de vous retrouver au Bignon

Inscription au Fédéral

DIMANCHE 31 mai 2009

CLUB :

Correspondant :

Tél :

Renseignements_:

02 40 26 16 07 ou mail : yannickbrelet@orange.fr

Engagements

- licences adultes : un tir : 7 € 2 tirs : 12 €
- licences jeunes : un tir : 4 € 2 tirs : 6 €

coupon réponse à renvoyé accompagné du paiement pour le :
le mercredi 27 mai

à :

Yannick Brelet
4 rue du PréColas
4414 LE BIGNON

(chèque libellé à l'ordre des Archers du Bignon)

NOM	Prénom	N° licence	Catégorie	Type d'arc	Matin après midi	prix
				TOTAL		